



**E.A.T.A.** ASSOCIATION EUROPEENNE D'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

## EXAMEN ORAL TSTA : PARTIE SUPERVISION

**CANDIDAT(E) :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

Chacun des huit domaines ci-dessous est noté sur une échelle de 1 à 5. Sélectionnez la note qui, à votre avis, correspond le mieux à la prestation du candidat ou de la candidate.

### 1. PHILOSOPHIE DE LA SUPERVISION ET CRITERES D'ENSEIGNEMENT DE LA SUPERVISION

5	4	3	2	1	Personne en formation	PTSTA
La philosophie de la supervision et les critères pour l'enseigner sont excellents	Une certaine philosophie de la supervision et certains critères pour l'enseigner sont perceptibles	Il n'y a pas de philosophie ou de critères clairs			1	_____
					2	_____
					3	_____
					4	_____
						=====

### 2. CONTRAT CLAIREMENT ETABLI

5	4	3	2	1	Personne en formation	PTSTA
Contrat spécifique relatif aux besoins du supervisé clairement établi	Il y a eu un certain accord sur le contrat	Il n'y a pas eu de contrat clair			1	_____
					2	_____
					3	_____
					4	_____
						=====

### 3. REPÉRAGE DES PROBLÈMES-CLÉS

5	4	3	2	1	Personne en formation	PTSTA
Les problèmes-clés ont été repérés, le contrat rempli	Certains problèmes relatifs au contrat ont été repérés.	Le/la candidat(e) est passé(e) à côté des problèmes-clés			1	_____
					2	_____
					3	_____
					4	_____
						=====

### 4. ETABLISSEMENT DU CONTACT EMOTIONNEL, PROBLEMES RELATIONNELS TRAITES, CONSCIENCE ET UTILISATION DU PROCESSUS PARALLELE

5	4	3	2	1	Personne en formation	PTSTA
Le niveau émotionnel est pris en compte et les problématiques relationnelles abordées ; consciences des dynamiques de processus parallèles (quand elles sont présentes) et prise en compte de ces dynamiques.	Les problématiques émotionnelles et relationnelles de base sont abordées, il y a une certaine conscience des dynamiques de processus parallèles (si présentes)	Le niveau émotionnel n'est pas abordé et les dynamiques de processus parallèles ne sont pas prises en compte.			1	_____
					2	_____
					3	_____
					4	_____
						=====

**5. PROBLEMATIQUES DE PROTECTION (concernant la personne supervisée et son client)**

<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	Personne en formation	PTSTA	
La sécurité est clairement accrue par la supervision	Les problèmes de sécurité fondamentaux ont été abordés.	Les problèmes de sécurité n'ont pas été abordés			1	_____	_____
					2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

**6. INFLUENCE POSITIVE SUR LA CROISSANCE PROFESSIONNELLE**

<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	Personne en formation	PTSTA	
La croissance professionnelle est clairement facilitée	Certains encouragements pour une croissance professionnelle ont été formulés	Aucun challenge concernant la croissance n'a été proposé			1	_____	_____
					2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

**7. RELATION ÉGALITAIRE**

<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	Personne en formation	P.T.S.T.A.	
La relation égalitaire est maintenue chaque fois que c'est possible	La personne supervisée est globalement traitée en égale	La personne en supervision est traitée en inférieure			1	_____	_____
					2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

**8. COMPRÉHENSION DE LA DIMENSION ÉTHIQUE**

<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	Personne en formation	P.T.S.T.A.	
Les questions relatives à l'éthique sont explicitées	Certaines questions éthiques sont abordées	Le superviseur est passé à côté des aspects éthiques ou les a mal compris			1	_____	_____
					2	_____	_____
					3	_____	_____
					4	_____	_____
						=====	=====

<p>A la lumière de l'évaluation ci-dessus et de la confiance que chacun d'eux a vis-à-vis du / de la candidat(e), les examinateurs votent pour certifier ou pour ajourner. Pour être certifié(e), le/la candidat(e) doit obtenir un score total de <b>48</b> minimum. Une note « 1 » obtenue de TOUS les examinateurs dans l'un quelconque des domaines précédents entraîne automatiquement l'ajournement. Si deux examinateurs ou plus votent l'ajournement (<i>defer</i>), le/la candidat(e) est ajourné(e) ; il n'y a plus d'appel possible au Facilitateur du Processus à ce moment. Le/la candidat(e) peut demander au / à la Président(e) du Jury d'appeler un Facilitateur du Processus (<i>Process Facilitator</i>) à tout moment avant que les membres du jury ne commencent à annoncer leurs notes. Ce moment doit être annoncé par le/la Président(e) du Jury qui doit demander aux membres de celui-ci s'ils sont prêts à noter. Passé ce stade, <i>seuls</i> les membres du jury, Président(e) compris(e), peut appeler le Facilitateur du Processus. Celui-ci établira un contrat clair avec le jury, qu'il aidera à élaborer une décision. Si aucune décision « réussi » ou « ajourné(e) » n'est obtenue, on peut faire appel au Superviseur de l'Examen. Celui-ci peut aider le jury à élaborer une décision, ou décharger le jury de sa tâche et convoquer un nouveau jury pour réexaminer le/la candidat(e). Ni le Facilitateur du Processus ni le Superviseur de l'Examen ne peuvent participer aux procédures d'examen ou voter.</p> <p>Les examinateurs doivent se demander s'ils enverraient des personnes en formation recevoir de la supervision chez le/la candidat(e). Si leur réponse est négative, ils doivent voter « ajourné(e) ».</p>	<p>TOTAUX pour la personne en formation</p> <p>1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____ 6 _____ 7 _____ 8 _____</p>	<p>TOTAUX pour le/la PTSTA</p> <p>1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____ 6 _____ 7 _____ 8 _____</p>
--	--	---

NOM DU CANDIDAT \_\_\_\_\_

NOM DES EXAMINATEURS	CERTIFIÉ(E)	AJOURNÉ(E)	
1. _____	[ ]	[ ]	
2. _____	[ ]	[ ]	<b>TOTAL GLOBAL</b> _____
3. _____	[ ]	[ ]	
4. _____	[ ]	[ ]	<b>MOYENNE</b> _____ (Total global divisé par 4)